À une séance extraordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à distance pour tous les membres, ce douzième jour du mois d'avril deux mille vingt-trois, formant quorum sous la présidence de madame Julie Saulnier à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Francis Dostaler	Représentant du personnel d'encadrement
Annie Dubois	Représentante des directions d'établissement
Jacques Lefrançois	Représentant des enseignants
Elisabeth Paquin	Représentante des professionnels
Véronique Plante-Huard	Représentante du personnel de soutien
David Lafrance	Représentant des parents – District 1
Daniel Dupont	Représentant des parents – District 2
Cindy Champagne	Représentant des parents – District 3
Marianne Gagnon	Représentante de la communauté
Robert Ricard	Représentant de la communauté

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc Galvani

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Stéphane Ayotte	Directeur du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
Sophie Houle	Directrice des Services éducatifs

ABSENCES MOTIVÉES

Philippe Picard	Représentant des parents – District 5
Louis Brunelle	Représentant de la communauté
Luc Massicotte	Représentant de la communauté

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Julie Saulnier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

56-CA/23-04-12

IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT RICARD, ADMINISTRATEUR,

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucune.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.

4. ADHÉSION À UN REGROUPEMENT D'ACHATS – PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS 92023-7527-01/CAG)

Documents déposés :
- Présentation de dossier
- Résolution
- Mandat du Centre d'acquisitions gouvernementales

57-CA/23-04-12

CONSIDÉRANT le Programme d'aide aux employés du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT les besoins en matière de services professionnels du personnel et de leur famille;

CONSIDÉRANT le mandat 2023-7527-01 du Centre d'acquisitions gouvernementales concernant le programme d'aide aux employés et la télémédecine;

CONSIDÉRANT les discussions au comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT la période de consultation des membres du comité des ressources humaines du 31 mars au 5 avril 2023 et la recommandation de celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,

d'autoriser l'adhésion du Centre de services scolaire au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales 2023-7527-01 d'une durée initiale de 3 années et comportant une option de renouvellement d'une durée de deux années pour un engagement annuel avant taxes de 262 992 $ débutant le 1er juillet 2023;

d'autoriser le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1. POLITIQUE – RÈGLES DE PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DU PREMIER AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE – LANCEMENT DE CONSULTATION

La politique date de 2012-2013 et il y a eu beaucoup de changement de personnel.

Cette politique sert au classement et à la promotion de nos élèves.

Application : 6e année à secondaire 1 de même que le passage entre 2e et 3e secondaire.

C'est la direction d'établissement qui est responsable du passage.

<u>6e à secondaire 1</u>

La direction du primaire décide du passage au secondaire. C'est la direction du secondaire qui doit classer l'élève dans les groupes lui permettant de recevoir les meilleurs services.

Les seuils de réussite sont fixés par cette politique.

<u>Secondaire 2 à 3</u>

52 unités sur 72 doivent être cumulées. 2 disciplines sur 3, soit français, anglais et mathématique, doivent être réussies.

Le directeur peut décider du passage.

En secondaire 3, 4 et 5, le passage se fait par matière.

Les parents ont jusqu'au 20 août pour réviser les décisions.

Selon la consultation, cette date pourrait être revue.

5.2. POLITIQUE – CRITÈRES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 – LANCEMENT DE CONSULTATION

Les directions du secondaire veulent devancer la période d'inscription du secondaire.

Les préinscriptions et les inscriptions officielles créent de la confusion pour les parents.

Donc, au lieu de faire 2 tournées à l'automne et en janvier, cela se ferait une fois, à la porte ouverte d'octobre et l'inscription officielle serait fin octobre-début novembre. La réponse des écoles aux parents sera plus rapide.

Au primaire, de nouvelles dates sont proposées.

De nouvelles définitions de « bassin » sont proposées au secondaire.

Toutes demandes d'inscription faites après le 1er février seront traitées selon les places restantes. À défaut de place, ils seront référés à leur école de bassin.

Nos écoles sont de plus en plus remplies et les inscriptions sont de plus en plus tardives.

Les dates proposées pour les inscriptions au secondaire sont du 27 novembre au 8 décembre au lieu du 24 novembre au 5 décembre, tel qu'inscrit dans le projet soumis afin que la période s'échelonne du lundi au vendredi.

11. HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 25, DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR, propose la levée de l'assemblée.

Julie Saulnier

JULIE SAULNIER
PRÉSIDENTE

Élyse Giacomo

ÉLYSE GIACOMO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE